ANEF 63 - Rapport moral 2022

Cette année, nous avons commencé le rapport annuel à l'Assemblée générale par la présentation des activités. Vous comprendrez donc que je vais vous soumettre un rapport moral abrégé sur l'action réalisée en 2022 par notre association.
Par contre, je vous exposerai comment est gouvernée l'association par un conseil d'administration très actif, et comment nous avons augmenté l'effectif en personnel salarié : retenez dès maintenant qu'en 2 ans, nous l'avons augmenté de 43% !

Comme je l'ai indiqué dans l'imprimé qui vous a été remis, le rapport d'activité est l'occasion de revenir sur des particularités de l'année 2022 et de mettre en lumière nos activités. J'en souligne trois :

- Invasion de l'Ukraine : l'ANEF s'est immédiatement portée volontaire pour accueillir les réfugiés. Elle a été chargée d'organiser et mettre en place cet accueil dans l'Allier en apportant le professionnalisme nécessaire à l'élan de solidarité.
- Alors que la crise énergétique et le climat frappent le pouvoir d'achat des concitoyens, la pauvreté n'a pas diminué, les inégalités ont augmenté… les besoins d'accompagnement aussi.
- L'ANEF a participé au mouvement des associations pour la revalorisation des métiers du social et du médico-social. Malgré les mesures financières Ségur, nos métiers perdent encore de l'attractivité.

Dans le Puy-de-Dôme, la protection de l'enfance a visé la prévention et l'éducation : la crêche à vocation d'insertion professionnelle a tourné à plein ; une maison pour les plus jeunes des mineurs non-accompagnés a été créée ; les centres de prise en charge des auteurs de violence conjugale ont été mis en place, ainsi que dans l'Allier.
Dans les deux départements, la signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour le secteur Accueil-Hébergement-Insertion qui avaient été préparés pour le 31 décembre 2022 (ainsi que de la convention pour le Service intégré d'accueil et d'orientation du Puy-de-Dôme) a été renvoyée à plus tard, alors que les déménagements de services concernés et du siège ont été engagés.

A l'automne, l'assemblée générale d'orientations a été consacrée à l'évolution des politiques publiques et aux attentes de ses responsables. Et une réflexion a été lancée sur la stratégie de développement global et l'adaptation de l'organisation de l'ANEF aux besoins de ses services. Ce travail, qui avait obtenu le soutien du Dispositif d'accompagnement local de l'Economie sociale et solidaire, vient d'être remis au conseil d'administration qui a décidé hier d'en tirer plusieurs conséquences et d'en débattre pour le renouvellement du projet associatif.
Parallèlement, notre comité d'éthique, les stages collectifs de formation continue et le colloque national réalisés en commun par les associations de la Fédération ANEF ont rappelé quel travail social nous voulons et ont renforcé la qualité des interventions professionnelles qu'assurent nos salariés.

Pour faire cela, et plus généralement pour répondre à l'augmentation des besoins sociaux, notre association a accéléré son rythme de fonctionnement et a développé fortement son effectif de professionnels salariés.

Le pilotage de l'association a été assuré par un conseil d'administration très actif.
On appelle cela la gouvernance ; et à l'ANEF, elle est réalisée dans un collectif composite et démocratique. Le conseil d'administration est composé de 18 membres, dont 4 salariés, 2 personnes accompagnées, et 12 bénévoles apportant des compétences nécessaires dans les différents aspects de la responsabilité d'une institution. Le conseil d'administration a siégé 8 fois en 2022, et le bureau de 5 membres s'est réuni 11 fois, pour préparer les séances du conseil ou des 2 assemblées générales, et pour suivre la mise en œuvre des décisions prises. Parallèlement, des administrateurs sont impliqués dans le Fonds de dotation Anef qui

développe des activités complémentaires. Tout cela est fait en parfaite coopération avec le directeur général dont la fonction a été renforcée par un adjoint en 2022.
Je remercie vivement les administrateurs bénévoles pour leur disponibilité et leur fidélité, et nos directeurs pour leur engagement sans faille.

La réalisation des activités de l'association et des missions qui lui sont confiées est portée par un personnel qui n'a pas la tâche facile et qui a augmenté de 21% en 2022 et de 43% en 2 ans !

Au 31 décembre 2022, nous comptions 258 salariés (alors qu'ils n'étaient que 179 fin 2020). Cette augmentation a été faite dans une proportion quasi constante quant aux métiers (la moitié de travailleurs sociaux et 17 autres métiers pour les autres compétences nécessaires) et quant au nombre des cadres. Continuité aussi du taux d'absentéisme à un niveau important, et du rapport hommes/femmes… et d'ailleurs nous gardons la note de 99 sur 100 à l'index Egalité hommes/femmes. Ce qui a changé, c'est l'augmentation des contrats à durée déterminée (+165% en 2 ans) surtout à cause de la précarité des missions. L'âge moyen a aussi diminué, à 41 ans, même si nous recrutons des professionnels expérimentés.

Les salaires restent faibles dans le secteur social et dans notre convention collective. Plusieurs échelons de nos grilles sont inférieurs au SMIC qui a été revalorisé régulièrement. Du coup, nous avons maintenant beaucoup de salariés autour de montant du SMIC notamment dans les carrières administratives, veilleurs de nuit, agents d'entretien, écoutant 115.
Pour ne pas perdre en qualité professionnelle, nous avons maintenu nos efforts de formation continue qui touchent beaucoup de salariés grâce aux analyses de la pratique professionnelle et aux stages collectifs. Nous avons pris 5 alternants en plus des 16 stagiaires.
Mais les recrutements ont été de plus en plus difficiles. Et notre secteur d'emploi est de moins en moins choisi par les jeunes pour leur avenir professionnel. A l'avenir, nous devrons investir plus encore dans la qualification.

C'est pourquoi, au nom des adhérents, je remercie très chaleureusement les salariés qui ont parfaitement rempli les missions de notre association en 2022.

François Roche, président, le 20 juin 2023